



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 27
 Présents : 23
 Procurations : 4
 Absents : 0
 Date convocation et affichage : 05/03/10

L'an deux mille dix, le quinze mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marcel CASTET, Maire.

Membres présents :

Jean-Marcel CASTET, Maire,

Renaud CALVAT, Robert TRINQUIER, Marie MOULIN, Ghislaine TOUPAIN, Sabine PERRIER-BONNET, Michel COMBETTES, Adjoints,

Emile BATIGNE, Jacques ARLERY, Charles ELBAZ, Claude JENNEPIN, Nicole RENARD, Gaby MOULIN-TEMPIER, André MIRAL, Joëlle ALIAGA, Nadine ALART, Bella DEBONO, Patrick CASTELLANO, Magali NAZET-MARSON, Jean-Pierre LOPEZ, Patrick LASFARGUES, Dominique NOEL-ASTOLFI, Thierry RUF, Conseillers Municipaux.

Membres représentés :

Laurent PUIGSEGUR	pouvoir à Renaud CALVAT
Sylvie COULON	pouvoir à André MIRAL
Alexandra DI FRENNA	pouvoir à Patrick LASFARGUES
Christine SAUZET	pouvoir à Jean Pierre LOPEZ

Membres absents : /

Secrétaire de séance : Jean-Pierre LOPEZ

11- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – BUDGET 2010

rapporteur : André MIRAL

Monsieur le Conseiller Municipal délégué rappelle à l'assemblée que, conformément aux dispositions de l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Le débat relatif à l'exercice budgétaire 2010 permet à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
- d'être informée sur l'évolution financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Le vote du Budget Primitif, arrêté à l'issue des orientations budgétaires évoquées ce jour, interviendra dans les deux mois suivant la présente séance.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2010

La commune poursuit ses projets ambitieux d'investissements en conjuguant solidarité, service public et développement durable.

I - PROJETS COMMUNAUX POUR 2010

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMENAGEMENT DE LA COMMUNE- ENVIRONNEMENT

. Politique foncière

Bilan 2010 – ZAC Draye

La commune est propriétaire de 11 hectares supplémentaires, 20 % d'augmentation par rapport à 2007 et va se doter de terrains complémentaires en achetant un hectare à M. Cottet-Moine pour 75 000 € et un hectare à Mme Granier (Robert) pour 75 000 € qui vont venir compléter notre poumon vert.

. Aménagement de la ZAC de la Draye

Toujours dans le cadre de la préservation de notre environnement, projet de plantation d'arbres et de végétaux pour 47000 € et création d'espaces pour jeux d'enfants pour 40 000 €.

. Agenda 21

Dans le respect des engagements pris par l'équipe municipale, la collectivité va engager les actions de mise en place d'un Agenda 21 Local, en s'appuyant sur les partenaires locaux que sont les habitants, les associations ainsi que les entreprises locales. Nous ferons appel à un bureau d'études spécialisé pour nous accompagner dans cette démarche.

. Voirie

La commune va continuer d'investir dans la rénovation de sa voirie courante (140 000 €)

Avec trois programmes supplémentaires :

- . Restructuration des voiries rue du romarin et des muriers (120 000 €) ainsi que la restructuration du réseau électrique (la commune bénéficie d'une prise en charge des frais par ERDF à hauteur de 50 000 €).
- . Restructuration des trottoirs du lotissement Lou Pradas (40 000 €)
- . Aménagement de la rue de la Pinède et du chemin les Bordes : (50 000 €).

. Réseau d'éclairage public

Remplacement de candélabres vétustes (49 000 €) par une nouvelle génération qui intègre un système de programmation intégrée qui permettra des économies d'énergie, grâce à la réduction du niveau d'éclairage pendant les heures « creuses.

Cet investissement sera subventionné par Hérault Energie (12 000 €).

. Bâtiments communaux

Rénovation de la salle Boude (ancienne salle)

En deux phases, l'étanchéité du toit terrasse et la mise aux normes de l'aménagement intérieur (50 000 €).

. Rénovation salle Prévert

Une étude est lancée pour la transformation du toit et l'aménagement intérieur. Le toit devrait être financé en totalité en 2010 par la pose de panneaux photovoltaïques.

. Espace Bocaud

Embellissement du site du parc de Bocaud (aménagement extérieur et intérieur).

. Services Techniques

Travaux de toiture entièrement financés par la pose de panneaux photovoltaïques.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITE ET DES AINES

Toujours sur fond de crise économique, nous poursuivrons donc notre action sociale à travers le CCAS de la commune et notamment pour la petite enfance domaine où le désengagement de l'Etat est de plus en plus sensible.

. Commission Communale d'Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite.

Un Bureau d'Etudes va être sollicité afin de permettre un recensement exhaustif des secteurs de la collectivité devant faire l'objet de modifications en matière d'accessibilité, et ce en lien avec la commission récemment créée.

. Séniors

Afin de développer le lien social, éviter l'isolement et la solitude des séniors, nous entreprenons de nombreuses actions en collaboration, pour certaines, avec le programme départemental et Régional « **Bien Vieillir** » : ateliers mémoire, animations, sorties, conférences, visites de musée, relaxation, gym douce, goûters.

. Aire d'accueil des gens du voyage

Pour honorer notre obligation légale et dans le cadre d'une action intercommunale, la première tranche sera réalisée en 2010 pour 42000 € (part communale). Ce projet a été reporté d'une année.

ACTIONS EN FAVEUR DES ECOLES, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

. Infrastructures scolaires

Nous terminerons la rénovation des toitures de l'école primaire sans financement pour la commune grâce à la pose de panneaux photovoltaïques et rénovons les parkings.

. Vie scolaire

. Nous maintiendrons les dotations municipales en faveur des classes. Nous soutiendrons les initiatives péri-scolaires visant à promouvoir la citoyenneté et le développement durable.

. Notre partenariat avec la MJC pour le soutien scolaire sera pérennisé.

. Jeunesse

. Nous terminerons en 2010 notre espace de sports urbains avec la création d'un skate-parc (30 000 €) et l'achat au Conseil Général, de la totalité des terrains de l'espace, pour 21 000€.

. Les chantiers loisirs jeunes qui rencontrent un succès croissant seront maintenus pour 2010, ainsi que la collaboration avec le gestionnaire du Centre de loisirs « Vacances Evasion » lequel connaît une croissance des effectifs (2008/2009 + 112 %) exponentielle.

. ALAE

. Les mises à disposition de personnels qualifiés sur l'ALAE Maternel (accroissement de la fréquentation 2008/2009 +10%) et Primaire (accroissement 2008/2009 +2%) seront poursuivies afin de satisfaire aux besoins croissants.

ACTIONS POUR PRESERVER NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE**. Restauration du Rez-de chaussée du château**

Un chantier école sera présent, nous participerons pour les matériaux à hauteur de 14 000€ et le restant sera pris en charge par la Région.

. Jardin classé du château

Pour des problèmes techniques, la tranche ferme a été décalée sur 2010 et devrait démarrer très prochainement (300 000 €, financée à 50 % par la Drac).

. Viviers

La commune se félicite de la signature de la promesse d'achat avec les nombreux héritiers du domaine de Viviers par l'Agglomération de Montpellier fin décembre 2009. Vont pouvoir être engagés, à compter de la signature de l'acte authentique, le raccordement de l'ensemble du site au réseau vert ainsi que la définition des études destinées à renforcer la préservation de ces espaces naturels. A terme le bâti ainsi que le parc boisé y afférent devraient abriter une nouvelle écolothèque, sur le thème de l'eau.

ACTIONS POUR LA VIE SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE**. Salle de spectacle**

Les travaux ont démarré, un budget supplémentaire de 411 000€ viendra finaliser l'aménagement intérieur. Une subvention sur programme 2010 a été sollicitée auprès l'Agglomération de Montpellier et devrait avoisiner 100 000 €.

. Associations

Les associations sociales sportives et culturelles de Jacou jouent un rôle majeur dans la vie communale. Nous poursuivrons notre soutien financier avec une augmentation de 25 % du budget global en 2010 et 25 % en 2012.

. Equipements sportifs

Jacou a été sélectionnée par la Fédération Française de Rugby parmi plusieurs villes pour l'installation d'un terrain de rugby synthétique et une attribution de 100 000 € devrait nous être allouée. Nous solliciterons nos autres partenaires pour un complément d'aides (Agglomération, Région, Département). Une étude sera lancée cette année, pour un investissement sur 2011.

Sur bon nombre d'équipements sportifs une réflexion est actuellement menée afin de les pourvoir de structures couvertes destinées à recevoir des dispositifs photovoltaïques. Une concertation individuelle par club sportif sera menée afin de les associer étroitement aux projets.

II – Politique fiscale et budgétaire

La commune est aujourd'hui à même de mener ces projets ambitieux sans augmenter les taux d'imposition communaux, c'était notre engagement de campagne et nous le tiendrons pendant toute la durée du mandat.

Nous pouvons le faire, non pas grâce aux nouvelles dotations de l'Etat, qui ne cessent de diminuer, mais grâce à notre bonne gestion **et à notre politique économique qui permet encore cette année de générer 112 000 € de recettes fiscales supplémentaires.**

La vente des terrains de la Draye participera au financement de notre politique d'investissement afin de ne pas avoir recours à de nouveaux emprunts.

Pour mémoire, les charges d'intérêts de notre dette continuent de se réduire (43 % en moins par rapport à 2008). On peut rappeler aussi que notre ratio de désendettement (**capital restant dû / épargne brute**) ne dépasse pas 5,4 ans alors que le ratio moyen des 25 communes du Département de l'Hérault de même strate a franchi le cap des 11 années.

CONCLUSION

Une politique foncière ambitieuse, en accord avec la préservation de notre espace naturel, la rénovation de nos bâtiments, résolument tournée vers le développement durable, un soutien permanent à notre tissu associatif et un effort soutenu en faveur de la solidarité et de la jeunesse, telles sont les grandes lignes du budget primitif de l'exercice 2010 sur lesquelles doit s'engager le présent débat d'orientation budgétaire.

A l'issue de la discussion, Monsieur le Conseiller Municipal délégué déclare le débat d'orientation budgétaire clos.

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

**Le Maire de JACOU,
Conseiller Général du canton de CASTRIES,**

Jean-MARCEL CASTET

Certifiée exécutoire compte tenu des :

- date d'envoi en Préfecture le : 19/03/10
- date d'affichage le : 19/03/10